

**MINISTERE DE L'ADMINISTRATION  
TERRITORIAL ET DE LA DECENTRALISATION**

\*\*\*\*\*

**DIRECION GENERALE DE  
L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE**

\*\*\*\*\*

**REGION DE KIDAL**

\*\*\*\*\*

**CERCLE DE TIN-ESSAKO**

**REPUBLIQUE DU MALI**

*Un Peuple - Un But - Une Foi*

\*\*\*\*\*



**MINISTRE DE L'ADMINISTRATION  
TERRITORIALE ET DE LA DECENTRALISATION**

*Déembre 2012*

**LE PREFET**

## **INTRODUCTION :**

Le présent rapport s'inscrit dans le cadre de la production régulière de l'essentiel des documents administratifs relativement aux activités menées dans le Cercle de Tin-Essako, au titre de l'année 2025. Ce document fera le point des résultats enregistrés dans les domaines administratif et socio-économique, en plus traiter les difficultés rencontrées, les perspectives pour le cercle.

### **I. PRÉSENTATION DU CERCLE :**

Le cercle de Tin-Essako, créé par la Loi N° 2023-006 du 13 Mars-portant créations des circonscriptions administratives en République du Mali, aura porté modification à l'Ordonnance N° 091-039/P-CTSP du 19 Août 1991 qui a érigé l'ancien cercle de Kidal relevant de la région de Gao en 8<sup>ème</sup> région administrative du Mali. Il n'existe pas de données fiables synchronisées avec la Loi N° 2023-06 ainsi que le N°2023-07 dû à la situation sécuritaire, en prélude de quoi quelques données peuvent être énuméré.

Limité au Nord par cercle d'Abeibara et la République Populaire et Démocratique d'Algérie, au Sud-Est par la Région de Ménaka (ou le cercle d'Achibogho), à l'Est par la République du Niger, et à l'Ouest par le cercle de Kidal, Coordonnées géographiques : 18°35 NORD/ 3°05 EST. Le cercle s'étendait sur une superficie de 8022 Km<sup>2</sup> avec une population de 7976 habitants, soit 4,889 H/Km<sup>2</sup> (selon investigations 2009). L'économie est basée sur l'Élevage, le commerce, l'artisanat et le maraîchage. Le relief est constitué par des montagnes entrecoupées d'oueds. La partie orientale du cercle est essentiellement couvert par une vaste pleine appelée « Tamasna ». Le climat est dominé par des vents violents. De rares pluies tombent entre les mois de juillet et septembre. L'hydrographie constituée en grande partie par des oueds. La végétation formée d'acacias, de graminées et de légumineuses. La faune jadis bien variée n'est constituée aujourd'hui essentiellement que de biches ordinaires de chacals, de renards et de petits rongeurs. La population composée exclusivement de Kel Tamasheq, exerce comme activités principales l'élevage, le commerce et l'artisanat. La société tamasheq est fortement hiérarchisée avec une tendance conservatrice plus ou moins marquée selon les fractions.

### **A/ ARRONDISSEMENT CENTRAL :**

- **COMMUNE RURALE D'INTADJEDITE : 14 VFQ** : Intadjedite, Ifourgoumissene I, Ifourgoumissene II, Kel-Ouzeine I, Kel-Essouk, Ibilbitiene, Ibeyambarene, Ifoulanene, Achakatlam, Kel-Ouzeine II, TidjarAssaloum, Ibatanatane, Kel-Tachakayte, Chibil.
- **COMMUNE RURALE DE TIN-ESSAKO : 15 VFQ** : Tin-Essako, Kel Ouzeine 3. Kal-Affala, Chibil Ifourgoumissene, Ibhawane, Kal Tessalit, Kal Edjarer, Kal Idjareren, Tiineze, Erayakane, Abiyoun Inakarot, Inounfassane Djiljiat, Kal Tehayatforgeron, Ifourgoumissene, Ibhawane Kaltidjarerene.

### **B/ ARRONDISSEMENT DE GUEJIAT :**

- ❖ **COMMUNE RURALE DE GUEJIAT : 01 VFQ** : Gueljiat

### **C/ ARRONDISSEMENT D'ANAGAROISS :**

- ❖ **COMMUNE RURALE D'ANAGAROISS : 01 VFQ** : Anagarouss.

## **II. SITUATION ADMINISTRATIVE :**

La situation administrative va porter entre-autre sur l'élaboration et production des documents administratifs, la coordination et le suivi des services techniques, déconcentrés et décentralisés du Cercle ; le suivi et la transmission des documents de révision annuelle des listes électorales au titre de l'année 2025 ; la tenue de rencontre dans le cadre d'échanges avec les légitimités traditionnelles a été crucial par être effectué dans les nouvelles créations de sous-préfectures issus du nouveau découpage.

Pour la Tutelle des Communes et du Conseil de Cercle, l'Administration a toujours été sollicitée à donner son appui à travers des avis ou des mises à disposition des Services techniques. Quant à celle des Communes et du Conseil de Cercle, elle a été quotidiennement impliquée à travers le mécanisme d'approbation ou de rejets d'actes pour des motifs divers.

**ENTRE-AUTRE :**

### **A/ PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE :**

| PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE |          |         |           |              |                 |                 |            |             |
|----------------------------------------|----------|---------|-----------|--------------|-----------------|-----------------|------------|-------------|
| N°                                     | Prénom   | Nom     | Grade     | N° Matricule | Corps d'origine | Fonction/Emploi | Localité   | Observation |
| 1                                      | Métaga   | DEMBELE | Capitaine | Monsieur     | DTTIA           | Préfet          | Tin-Essako |             |
| 2                                      | Sadio    | DIALLO  | Capitaine | Monsieur     | AA              | Sous-préfet     | Anagarouss |             |
| 3                                      | Alassane | SIDIBE  | ACM       | 30485        | DTTIA           | Sous-préfet     | Gueljiat   |             |

### **B/ ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES :**

Depuis 2012 la région de Kidal est de façon générale affectée par une sécuritaire en voie d'être éradiqué, le Cercle Tin-Essako particulièrement affecté. Le 13 décembre 2023 un semblant retour de l'Administration à Kidal a été improvisé par un Gouverneur de la Région pourtant affilié aux grands bandits terroristes, finira par être détecté et mis à la disposition des autorités compétentes. La reprise totale de Kidal fermement effectué en Décembre 2023 avec détermination indéfectible de nos brave FAMAS, remettra en cause toutes les actions terroristes malveillantes. Le retour effectif de l'administration avec toutes les forces vives de la nation sous la houlette du Général Elhadj Gamou après son investiture à Gao comme Gouverneur de la région de Kidal.

Outre l'exécution des missions traditionnelles de l'Administration, l'année deux mille vingt-cinq a aussi été marquée par plusieurs activités qui sont entre autres :

❖ La Prorogation Révision Annules des listes électorales.

- ❖ L'exécution des travaux dans le cadre de la prorogation RALE, une formation a concerné les membres des commissions administratives dans l'enrôlement sur la base de données de l'état civil.

#### ❖ **LES RENCONTRES :**

- Le **22/03/2025**, participation du préfet au travaux de Consultation des Etat de Lieux de la Ligue Régionale, Etat Généraux de l'Espoir.
- Du **16 au 17/ 04 /2025**, participation du préfet aux travaux de Consultations des Forces Vives de la Région de Kidal sur la relecture de la charte des Partis Politiques.
- Le **22 au 24/05/2025**, participation du préfet la rencontre d'accueil du ministre de la défense conduisant une délégation le 22-24 Mai
- Le **28/05/2025**, participation du préfet aux travaux de Cérémonie de remise de Kits non Alimentaires aux Personnes Déplacés Internes du site d'Iklahane dans la cour du gouvernorat le 28 Mai.
- Du **09 au 30/05/2025**, participation du préfet à l'Atelier de l'Agenda Cadre de Consultation AE-Partenaires/Acteurs Education 29-30 Mai 2025.
- Le **02 au 07/06/2025**, participation du préfet quand Le 02 , Juin, le CAAJ rencontre tous les représentants de de la région au tour de la fête de Tabaski « 'Id- Al Kabîr », célébré le 06 et le 07 la présentation des vœux des personnalités ci-après : le Doyen des Représentants de l'Etat, le Commandant Zone Défense RM N°7, le Représentant du Maire de la Commune Urbaine de Kidal, le Président de la Délégation Spéciale, le Président Du Conseil Régional De La Jeunesse, le Président de la Société Civile, le Doyen des Directeurs des Services Régionaux, Mme la Représentante des Femmes Parlementaires, Président De La Coordination Des ONG. Le tout recueilli par Monsieur le CAAJ qui a son tour a adressé ses vœux au nom du Gouverneur à l'ensemble de la Région à travers ses représentants ainsi qu'aux autorités suprêmes de la Nation passant par le Président de la République. Ce qui fit suivie par les bénédictions du président des ULEMAS et un diner spécial.
- Le **07/06/2025**, participation du préfet à la rencontre coutumière de chaque 1<sup>er</sup> Lundi du moi pour la cérémonie aux couleurs a eu lieu le 07 Juin, circulaire N°064/GRKI-KAB.
- Le **15/07/2025**, participation du préfet à la rencontre du 15 Juillet pour les préparatifs du Biennal prévu à Tombouctou, phase locale.
- Le **04/08/2025**, participation du préfet à la rencontre coutumière de chaque 1<sup>er</sup> Lundi du moi pour la cérémonie aux couleurs a eu lieu le 04 Août, circulaire du 03 Août 2025.
- Le **04/08/2025**, participation du Préfet à la Rencontre coutumière de chaque 1<sup>er</sup> Lundi du moi pour la cérémonie aux couleurs a eu lieu le 04 Août, circulaire du 03 Août 2025.
- Le **01/08/2025**, Rencontre coutumière pour la cérémonie aux couleurs eu lieu en date et jour, Lundi 1<sup>er</sup> Août.

- Le **04/02/2025**, Tenue de la réunion de concertation : Administration, partis politiques, société civile, légitimités traditionnelles, sous présidence Préfet pour expliquer les raisons de la prorogation de la révision annuelle des listes électorales 2024.
- Le **05/02/2025**, Participation du Préfet à la cérémonie de lancement du projet d'appui à la prévention et à la protection des enfants affectés par la crise dans la Région de Kidal.
- Le **28/02/2025**, Participation du Préfet de Cercle et ses Sous-préfets à l'Atelier tenu dans le cadre du Projet de la Charte Nationale pour la Paix et la Réconciliation Nationale.
- Les femmes du CAFO suivent des cours du soir d'Alphabet formelle au niveau de Kidal, elles demandent appuis pour la réhabilitation de leur salle de réunion.
- Le **21/08/2025**, participation du préfet à la Réunion de la commission régionale d'Organisation de la biennale Artistique et culturelle, édition 2025, tenue dans la salle de réunion du gouvernement.
- Le **12/08/2025**, participation du préfet à la Réunion conjointe liée à la biennale artistique 2025 pour validation du budget. En plus des échanges au tour de la prise d'armes concernant le jour des festivités du 22 Septembre.
- Le **18/10/2025**, participation du préfet à la rencontre pour Semaine Nationale de la Réconciliation « SENARE » 4<sup>ème</sup> Edition, sous le thème « Héritage Culturel : Facteur de Paix et de Cohésion Sociale dans l'Espace AES » Kidal.
- Le **16/06/2025**, participation du préfet de la Célébration de la Journée de l'Enfant Africain :

Thème Régional « Planification et Budgétisation des droits de l'Enfant » ;

Thème National « Nos Valeurs et Cultures, un Bouclier pour nos Enfants. Pour chaque enfant tous les droits ! »

- Le **08/03/2025**, participation du préfet à la rencontre pour laquelle une manifestation Symbolique a été à l'ordre du jour le 08 Mars par les femmes ensembles avec celles de Kidal.
- Le **28/04/2025**, participation du préfet à la rencontre pour Cérémonie de Remise de Kits non Alimentaires aux Personnes Déplacés Internes du site d'Iklahane dans la cour du gouvernement.
- Le **13/08/2025**, participation du préfet à la Célébration de la Journée Africaine de la Décentralisation et du Développement Local, au cours de laquelle a eu lieu la remise de Médailles d'Honneur de l'Administration du Territoire à quatre récipiendaires.
- Le **24/09/2025**, participation du préfet à la Réunion préparatoire de la Commission Régionale de la Biennale Artistique et Culturelle édition 2025, notamment les trois Cercles : Téssalit Aghelhoc et Kidal.
- Le **26/09/2025**, participation du préfet à la Cérémonie d'ouverture de la Biennale Artistique et Culturelle édition 2025, notamment les trois Cercles : Téssalit Aghelhoc et Kidal.
- Le **28/09/2025**, participation du préfet à la Cérémonie fermeture de la Biennale Artistique et Culturelle édition 2025, notamment les trois Cercles : Téssalit Aghelhoc et Kidal.
- Le **16 au 17/06/2025**, participation du Préfet au Lancement du programme pluridimensionnel de résiliences PPR II pour l'éducation dans la région de Kidal 2024-2027, projet EHEKET.
- Le **01 /07/2025**, participation du Préfet à la Rencontre avec « 'hd /Centre pour le dialogue humanitaire. Avec les femmes, puis les hommes.

- Le **02 /07/2025**, participation du Préfet à la Rencontre avec « 'hd /Centre pour le dialogue humanitaire. Avec les femmes, puis les hommes le 01 et 02 Juillet.
- Le **04 /03/2025**, participation du Préfet à la promulgation de la Loi N°2025-005 du 13 Mai 2025 portant abrogation Loi N°05-047 du 18 Aout 2005 portant charte des partis politiques et de la Loi N°2015-007 du 04 Mars 2015 portant statut de l'opposition politique.
- Le **02 /07/2025**, participation du Préfet à la Réunion du Comité Régional de Veille aux Crises et Catastrophes au niveau de la Région tenue le 17 Juillet.
- Le **30/01/2025** : le préfet répondu au message RAT à l'endroit de l'Observation du croissant lunaire « CHAABAN ou SOUNKALO-MAKONO » Lune non aperçue à TIN-ESSAKO.
- Le **24/11/2025**, Le Préfet à participé en tant que représentant du GOUVERNEUR de Kidal, OM N°0161/GRKI-CAB du 21 Novembre, à la réunion des membres du Comité de Pilotage du Projet de Résilience Communautaire et de Services Inclusifs (MALIDENKO).

#### ❖ **DIFFICULTÉS RENCONTRÉES :**

En plus de l'insécurité qui tend progressivement et probablement à être éradiqué, s'ajoute le manque de moyens informatiques et bureautiques, le manque de moyens roulants (véhicules, motos) pour tous les niveaux de représentations de l'Etat dans les Circonscriptions Administratives du cercle, le PC même y compris.

### **C/ ACTIVITES DES SOUS-PREFETS AU NIVEAU DES ARRONDISSEMENTS :**

#### ❖ **ACTIVITÉS RÉALISÉES :**

Les Sous-préfets ont réalisé plusieurs tâches à savoir :

- L'élaboration et la production des documents administratifs ;
- L'appui conseil des Collectivités Territoriales niveau Communes ;
- La délivrance des Cartes d'Identité Nationale et biométriques ;
- La participation à des ateliers et sessions de formations ;
- La participation à l'atelier de renforcement des capacités de la Société civile avec l'ONG SOLISA au profit des Sous-préfets centraux des Cercles d'Achibogho, Abeibara et Tin Essako ;
- Le suivi et la transmission des résultats de la Révision Annuelle des Listes Electorales au titre de l'année 2024 ;
- La tenue des rencontres du cadre d'échanges avec les légitimités traditionnelles, effectuées.

#### **1. ARRONDISSEMENT CENTRALE :**

- Le **04/02/2025**, Participation du Sous-préfet à la réunion tenue dans le cadre de la concertation : Administration, partis politiques, société civile, légitimités traditionnelles, sous présidence Préfet pour expliquer les raisons de la prorogation de la révision annuelle des listes électorales 2024.
- Le **28/02/2025**, Participation du Sous-préfet à l'Atelier tenu dans le cadre du Projet de la Charte Nationale pour la Paix et la Réconciliation Nationale.
- Le **22/03/2025**, participation du Sous-préfet aux travaux de Consultation des Etat de Lieux de la Ligue Régionale, Etat Généraux de l'Espoir.
- Le **16 au 17/04/2025**, participation du Sous-Préfet à la consultation des Forces Vives de la Région de Kidal sur la relecture de la charte des Partis Politiques du 16 au 17 Avril 2025.

- Le **28/05/2025**, participation du Sous-Préfet à la Cérémonie de remise de Kits non Alimentaires aux Personnes Déplacés Internes du site d'Iklahane dans la cour du gouvernorat.
- Le **16 au 17/06/2025**, participation du Sous-Préfet au Lancement du programme pluridimensionnel de résiliences PPR II pour l'éducation dans la région de Kidal 2024-2027, projet EHEKET ; le Juin.
- Du **16 au 17/ 04 /2025**, participation du Sous-Sous-préfet aux travaux de Consultations des Forces Vives de la Région de Kidal sur la relecture de la charte des Partis Politiques.
- Le **22 au 24/05/2025**, participation du Sous-préfet la rencontre d'accueil du ministre de la défense conduisant une délégation le 22-24 Mai
- Le **28/05/2025**, participation du Sous-préfet aux travaux de Cérémonie de remise de Kits non Alimentaires aux Personnes Déplacés Internes du site d'Iklahane dans la cour du gouvernorat le 28 Mai.
- Du **09 au 30/05/2025**, participation du Sous-préfet à l'Atelier de l'Agenda Cadre de Consultation AE-Partenaires/Acteurs Education 29-30 Mai 2025.
- Le **02 au 07/06/2025**, participation du préfet quand Le 02 Juin, le CAAJ rencontre tous les représentants de de la région au tour de la fête de Tabaski « 'Id- Al Kabîr », célébré le 06 et le 07 la présentation des vœux des personnalités ci-après : le Doyen des Représentants de l'Etat, le Commandant Zone Défense RM N°7, le Représentant du Maire de la Commune Urbaine de Kidal, le Président de la Délégation Spéciale, le Président Du Conseil Régional De La Jeunesse, le Président de la Société Civile, le Doyen des Directeurs des Services Régionaux, Mme la Représentante des Femmes Parlementaires, Président De La Coordination Des ONG. Le tout recueilli par Monsieur le CAAJ qui a son tour a adressé ses vœux au nom du Gouverneur à l'ensemble de la Région à travers ses représentants ainsi qu'aux autorités suprêmes de la Nation passant par le Président de la République. Ce qui fit suivie par les bénédictions du président des ULEMAS et un diner spécial.
- Le **07/06/2025**, participation du préfet à la rencontre coutumière de chaque 1<sup>er</sup> Lundi du moi pour la cérémonie aux couleurs a eu lieu le 07 Juin, circulaire N°064/GRKI-KAB.
- Le **15/07/2025**, participation du préfet à la rencontre du 15 Juillet pour les préparatifs du Biennal prévu à Tombouctou, phase locale.
- Le **04/08/2025**, participation du préfet à la rencontre coutumière de chaque 1<sup>er</sup> Lundi du moi pour la cérémonie aux couleurs a eu lieu le 04 Août, circulaire du 03 Août 2025.
- Le **04/02/2025**, participation du préfet à la Réunion de la Commission Régionale de la Biennale Artistique et Culturelle édition 2025, notamment les trois Cercles : Téssalit, Aghelhoc et Kidal.
- Célébration de la Journée Africaine de la Décentralisation et du Développement Local, au cours de laquelle a eu lieu la remise de Médailles d'Honneur de l'Administration du Territoire à quatre récipiendaires.

- Le **01/08/2025**, Rencontre coutumière pour la cérémonie aux couleurs eu lieu en date Le **04/02/2025**, participation du Sous-Préfet aux travaux de Prorogation Révision Annuelles des listes électorales.
- Le **22/03/2025**, participation du Sous-Préfet aux travaux de Consultation des Etat de Lieux de la Ligue Régionale, Etat Généraux de l’Espoir.
- Du **16 au 17/ 04 /2025**, participation du Sous-Préfet aux travaux de Consultations des Forces Vives de la Région de Kidal sur la relecture de la charte des Partis Politiques.
- Le **22 au 24/05/2025**, participation du Sous-Préfet à l’accueil du ministre de la défense conduisant une délégation le 22-24 Mai
- Le **28/05/2025**, participation du Sous-Préfet aux travaux de Cérémonie de remise de Kits non Alimentaires aux Personnes Déplacés Internes du site d’Iklahane dans la cour du gouvernorat le 28 Mai.
- Du **09 au 30/05/2025**, participation du Sous-Préfet à l’Atelier de l’Agenda Cadre de Consultation AE-Partenaires/Acteurs Education 29-30 Mai 2025.
- Le **02 au 07/06/2025**, participation du Sous-Préfet aux différentes rencontres ; le CAAJ rencontre tous les représentants de de la région au tour de la fête de Tabaski « ‘Id- Al Kabîr », célébré le 06 et le 07 la présentation des vœux des personnalités ci-après : le Doyen des Représentants de l’Etat, le Commandant Zone Défense RM N°7, le Représentant du Maire de la Commune Urbaine de Kidal, le Président de la Délégation Spéciale, le Président Du Conseil Régional De La Jeunesse, le Président de la Société Civile, le Doyen des Directeurs des Services Régionaux, Mme la Représentante des Femmes Parlementaires, Président De La Coordination Des ONG. Le tout recueilli par Monsieur le CAAJ qui a son tour a adressé ses vœux au nom du Gouverneur à l’ensemble de la Région à travers ses représentants ainsi qu’aux autorités suprêmes de la Nation passant par le Président de la République. Ce qui fit suivie par les bénédictions du président des ULEMAS et un diner spécial.
- Le **07/06/2025**, participation du Sous-Préfet à la Rencontre coutumière de chaque 1<sup>er</sup> Lundi du moi pour la cérémonie aux couleurs a eu lieu le 07 Juin, circulaire N°064/GRKI-KAB.
- Le **15/07/2025**, participation du Sous-Préfet à la Rencontre du 15 Juillet pour les préparatifs du Biennal prévu à Tombouctou, phase locale.
- Le **04/02/2025** : Participation du Sous-préfet à la réunion tenue dans le cadre de la concertation : Administration, partis politiques, société civile, légitimités traditionnelles, sous présidence Préfet pour expliquer les raisons de la prorogation de la révision annuelle des listes électorales 2024.
- Le **05/02/2025** : Participation Sous-Préfet à la cérémonie de lancement du projet d’appui à la prévention et à la protection des enfants affectés par la crise dans la Région de Kidal.
- Le **28/02/2025** : Participation du Sous-préfet à l’Atelier tenu dans le cadre du Projet de la Charte Nationale pour la Paix et la Réconciliation Nationale.
- Le **16 au 17/04/2025**, participation du Sous-Préfet à la consultation des Forces Vives de la Région de Kidal sur la relecture de la charte des Partis Politiques du 16 au 17 Avril 2025.



- Le **28/05/2025**, participation du Sous-Préfet à la Cérémonie de remise de Kits non Alimentaires aux Personnes Déplacés Internes du site d'Iklahane dans la cour du gouvernorat.
- Le **16 au 17/06/2025**, participation du Sous-Préfet au Lancement du programme pluridimensionnel de résiliences PPR II pour l'éducation dans la région de Kidal 2024-2027, projet EHEKET ; le Juin.
- Le **01 /07/2025**, participation du Sous-Préfet à la Rencontre avec « 'hd /Centre pour le dialogue humanitaire. Avec les femmes, puis les hommes.
- Le **02 /07/2025**, participation du Sous-Préfet à la Rencontre avec « 'hd /Centre pour le dialogue humanitaire. Avec les femmes, puis les hommes le 01 et 02 Juillet.
- Le **04 /03/2025**, participation du Sous-Préfet à la promulgation de la Loi N°2025-005 du 13 Mai 2025 portant abrogation Loi N°05-047 du 18 Aout 2005 portant charte des partis politiques et de la Loi N°2015-007 du 04 Mars 2015 portant statut de l'opposition politique.
- Le **02 /07/2025**, participation du Sous-Préfet à la Réunion du Comité Régional de Veille aux Crises et Catastrophes au niveau de la Région tenue le 17 Juillet
- Le **24/09/2025**, participation du préfet à la Réunion préparatoire de la Commission Régionale de la Biennale Artistique et Culturelle édition 2025, notamment les trois Cercles : Téssalit Aghelhoc et Kidal.
- Le **26/09/2025**, participation du Sous-préfet à la Cérémonie d'ouverture de la Biennale Artistique et Culturelle édition 2025, notamment les trois Cercles : Téssalit Aghelhoc et Kidal.
- Le **28/09/2025**, participation du Sous-préfet à la Cérémonie fermeture de la Biennale Artistique et Culturelle édition 2025, notamment les trois Cercles : Téssalit Aghelhoc et Kidal.

## **2. ARRONDISSEMENT DE GUELJIAT :**

- Le **22/03/2025**, participation du Sous-Préfet aux travaux de Consultation des Etat de Lieux de la Ligue Régionale, Etat Généraux de l'Espoir.
- Du **16 au 17/ 04 /2025**, participation du Sous-Préfet aux travaux de Consultations des Forces Vives de la Région de Kidal sur la relecture de la charte des Partis Politiques.
- Le **22 au 24/05/2025**, participation du Sous-Préfet à l'accueil du ministre de la défense conduisant une délégation le 22-24 Mai
- Le **28/05/2025**, participation du Sous-Préfet aux travaux de Cérémonie de remise de Kits non Alimentaires aux Personnes Déplacés Internes du site d'Iklahane dans la cour du gouvernorat le 28 Mai.
- Du **09 au 30/05/2025**, participation du Sous-Préfet à l'Atelier de l'Agenda Cadre de Consultation AE-Partenaires/Acteurs Education 29-30 Mai 2025.
- Le **02 au 07/06/2025**, participation du Sous-Préfet quand Le 02/06/2025, le CAAJ rencontre tous les représentants de de la région au tour de la fête de Tabaski « 'Id- Al Kabîr », célébré le 06 et le 07 la présentation des vœux des personnalités ci-après : le Doyen des Représentants de l'Etat, le Commandant Zone Défense RM N°7, le Représentant du Maire de la Commune Urbaine de Kidal, le Président de la Délégation Spéciale, le Président Du Conseil Régional De La Jeunesse, le Président de la Société Civile, le Doyen des Directeurs des Services Régionaux, Mme la Représentante des Femmes Parlementaires, Président De La Coordination Des ONG. Le tout recueilli par Monsieur le CAAJ qui a son tour a adressé ses vœux au nom du Gouverneur à l'ensemble de la Région à travers ses représentants ainsi qu'aux

autorités suprêmes de la Nation passant par le Président de la République. Ce qui fit suivie par les bénédictions du président des ULEMAS et un dîner spécial.

- Le **07/06/2025**, participation du Sous-Préfet à la Rencontre coutumière de chaque 1<sup>er</sup> Lundi du moi pour la cérémonie aux couleurs a eu lieu le 07 Juin, circulaire N°064/GRKI-KAB.
- Le **15/07/2025**, participation du Sous-Préfet à la Rencontre du 15 Juillet pour les préparatifs du Biennal prévu à Tombouctou, phase locale.
- Le **04/02/2025** : Participation du Sous-préfet à la réunion tenue dans le cadre de la concertation : Administration, partis politiques, société civile, légitimités traditionnelles, sous présidence Préfet pour expliquer les raisons de la prorogation de la révision annuelle des listes électorales 2024.
- Le **05/02/2025** : Participation Sous-Préfet à la cérémonie de lancement du projet d'appui à la prévention et à la protection des enfants affectés par la crise dans la Région de Kidal.
- Le **28/02/2025** : Participation du Sous-préfet à l'Atelier tenu dans le cadre du Projet de la Charte Nationale pour la Paix et la Réconciliation Nationale.
- Le **16 au 17/04/2025**, participation du Sous-Préfet à la consultation des Forces Vives de la Région de Kidal sur la relecture de la charte des Partis Politiques du 16 au 17 Avril 2025.
- Le **28/05/2025**, participation du Sous-Préfet à la Cérémonie de remise de Kits non Alimentaires aux Personnes Déplacés Internes du site d'Iklahane dans la cour du gouvernorat.
- Le **16 au 17/06/2025**, participation du Sous-Préfet au Lancement du programme pluridimensionnel de résiliences PPR II pour l'éducation dans la région de Kidal 2024-2027, projet EHEKET ; le Juin.
- Le **01 /07/2025**, participation du Sous-Préfet à la Rencontre avec « 'hd /Centre pour le dialogue humanitaire. Avec les femmes, puis les hommes.
- Le **02 /07/2025**, participation du Sous-Préfet à la Rencontre avec « 'hd /Centre pour le dialogue humanitaire. Avec les femmes, puis les hommes le 01 et 02 Juillet.
- Le **04 /03/2025**, participation du Sous-Préfet à la promulgation de la Loi N°2025-005 du 13 Mai 2025 portant abrogation Loi N°05-047 du 18 Aout 2005 portant charte des partis politiques et de la Loi N°2015-007 du 04 Mars 2015 portant statut de l'opposition politique.
- Le **02 /07/2025**, participation du Sous-Préfet à la Réunion du Comité Régional de Veille aux Crises et Catastrophes au niveau de la Région tenue le 17 Juillet.

### **3. ARRONDISSEMENT D'ANAGAROISS :**

- Le **04/02/2025**, participation du Sous-Préfet aux travaux de Prorogation Révision Annuelles des listes électorales.
- **05/02/2025**, Participation Sous-Préfet à la cérémonie de lancement du projet d'appui à la prévention et à la protection des enfants affectés par la crise dans la Région de Kidal.

- Le **22/03/2025**, participation du Sous-Préfet aux travaux de Consultation des Etat de Lieux de la Ligue Régionale, Etat Généraux de l’Espoir.
  - Du **16 au 17/ 04 /2025**, participation du Sous-Préfet aux travaux de Consultations des Forces Vives de la Région de Kidal sur la relecture de la charte des Partis Politiques.
  - Le **22 au 24/05/2025**, participation du Sous-Préfet à l’accueil du ministre de la défense conduisant une délégation le 22-24 Mai
  - Le **28/05/2025**, participation du Sous-Préfet aux travaux de Cérémonie de remise de Kits non Alimentaires aux Personnes Déplacés Internes du site d’Iklahane dans la cour du gouvernorat le 28 Mai.
  - Du **09 au 30/05/2025**, participation du Sous-Préfet à l’Atelier de l’Agenda Cadre de Consultation AE-Partenaires/Acteurs Education 29-30 Mai 2025.
  - Le **02 au 07/06/2025**, participation du Sous-Préfet quand Le 02/06/2025, le CAAJ rencontre tous les représentants de de la région au tour de la fête de Tabaski « ‘Id- Al Kabîr », célébré le 06 et le 07 la présentation des vœux des personnalités ci-après : le Doyen des Représentants de l’Etat, le Commandant Zone Défense RM N°7, le Représentant du Maire de la Commune Urbaine de Kidal, le Président de la Délégation Spéciale, le Président Du Conseil Régional De La Jeunesse, le Président de la Société Civile, le Doyen des Directeurs des Services Régionaux, Mme la Représentante des Femmes Parlementaires, Président De La Coordination Des ONG. Le tout recueilli par Monsieur le CAAJ qui a son tour a adressé ses vœux au nom du Gouverneur à l’ensemble de la Région à travers ses représentants ainsi qu’aux autorités suprêmes de la Nation passant par le Président de la République. Ce qui fit suivie par les bénédictions du président des ULEMAS et un diner spécial.
  - Le **16 au 17/06/2025**, participation du Sous-Préfet au Lancement du programme pluridimensionnel de résiliences PPR II pour l’éducation dans la région de Kidal 2024-2027, projet EHEKET ; le Juin.
  - Le **01 /07/2025**, participation du Sous-Préfet à la Rencontre avec « ‘hd /Centre pour le dialogue humanitaire. Avec les femmes, puis les hommes.
  - Le **02 /07/2025**, participation du Sous-Préfet à la Rencontre avec « ‘hd /Centre pour le dialogue humanitaire. Avec les femmes, puis les hommes le 01 et 02 Juillet.
  - Le **04 /03/2025**, participation du Sous-Préfet à la promulgation de la Loi N°2025-005 du 13 Mai 2025 portant abrogation Loi N°05-047 du 18 Aout 2005 portant charte des partis politiques et de la Loi N°2015-007 du 04 Mars 2015 portant statut de l’opposition politique.
- Il n’y a pratiquement pas eu de mouvements courant 2025 au niveau du personnel représentant de l’Etat. La situation se présente comme telle :
- a. Le poste de 1<sup>er</sup> Adjoint au Préfet est toujours vacant.
  - b. Le poste de 2<sup>ème</sup> Adjoint au préfet est aussi vacant, suite au départ à la retraite de l’ADC Harouna Mariko N°Mle 486-34-L de Garde Nationale depuis Décembre 2023.

## **D/ BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS (BUREAUX, RÉSIDENCES)**

Les bâtiments administratifs en état de délabrement sont devenus des lieux de passage des animaux et ne peuvent être accessibles que par des efforts consentis pour d'éventuelles rénovations et leur mise en sécurité par les forces de l'ordre.

**Le Cercle a bénéficié d'un logement en contrat bail à Kidal.**

### **E/ DIFFICULTÉS RENCONTRÉES :**

En plus de l'insécurité qui tend progressivement à être éradiqué, s'ajoute le manque de moyens informatiques et bureautiques, le manque de moyens roulants (véhicules, motos) pour tous les niveaux de représentations de l'Etat dans les Circonscriptions Administratives du cercle, le PC même y compris.

### **F/ DIFFICULTÉS RENCONTRÉES :**

Elles sont entre autres :

- Bien qu'elle sévie, l'insécurité tend progressivement et méthodiquement être éradiquée par la synergie des efforts inlassablement consenti par les forces de défense et de la Sécurité Nationale du Mali. Chose qui est saluée ;
- Le manque de locaux appropriés pour logements ainsi que pour les bureaux de travail ;
- Le manque de moyens informatiques et de bureautiques ;
- Le manque de moyens roulants (véhicules, motos) au niveau de tous les Arrondissements ;
- Le parachèvement de l'opérationnalisation des Arrondissements d'Anagarous et de Gueljat (adoption d'une loi déterminant les communes) ;
- Le manque d'appuis des Partenaires Techniques et Financiers.

**AINSI, LA SITUATION SE PRÉSENTE COMME SUIVANT :**

## **III. SERVICES TECHNIQUES :**

### **A/ LE SERVICE LOCAL DE L'HYDRAULIQUE :**

Ce service jadis animé par un seul agent, monsieur Adama DOUMBIA N° Mlle 7566-1 nommé chef service local de l'hydraulique du cercle **Tin-Essako** suivant décision 2021-0016/MATD-GRKI-CAB du 14 juillet 2021, est plus depuis Octobre 2022, paix à son âme et depuis lors le service n'a plus de représentant.

### **B/ SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE :**

L'élevage et le commerce sont les principales activités qui constituent la base de l'économie du cercle. Un élevage extensif, le pâturage dans la zone du TAMASNA occupe la majeure partie de terre dans la circonscription, elle est propice à l'élevage des espèces animales de la zone. Le cheptel est majoritairement camélins, ovins caprins bovins et des asinés. Les statistiques et autres données relatives à l'élevage et à la situation agricole ne sont disponibles à mon niveau.

### **C/ LA REVISION ANNUELLE DES LISTES ELECTORALES DE 2023 :**

Les commissions administratives de révision annuelle des listes électorales des communes du cercle ont été créées par décisions des Sous-préfets et ont siégé à Kidal à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2025.

## **D/ EDUCATION :**

### **• NOMBRE D'ÉCOLES :**

Le cercle de Tin-Essako compte 07 Ecoles publiques 1<sup>er</sup> Cycle (fermées) et 03 Ecoles coraniques rénovées (fermées). Le second cycle n'est pas fonctionnel.

| Désignations                            | Nombres |
|-----------------------------------------|---------|
| Ecoles Classiques 1 <sup>er</sup> Cycle | 7       |
| Ecole à curriculum                      | 0       |
| Ecole à classe unique                   | 0       |
| Second Cycle                            | 0       |
| Ecoles coraniques rénovées              | 3       |
| Total                                   | 10      |

### **• LES CONDITIONS GENERALES DU DEROULEMENT DE L'ANNEE SCOLAIRE**

Toutes les écoles ont fonctionné seulement avec des enseignants volontaires souvent non-professionnels jusqu'au 14 Novembre 2023. Avant cette date ces écoles souffrent du manque de prises en charge sanitaire, de l'alimentation scolaire, de points d'eaux fonctionnels et de locaux réhabilités,

### **2. BESOINS EN PERSONNEL ADMINISTRATIF POUR L'ANNEE PROCHAINE 2024-2025**

| N° ordre | Désignation         | Nombre |
|----------|---------------------|--------|
| 1        | Conseiller Lettres  | 1      |
| 2        | Conseiller Sciences | 1      |
| 3        | Conseiller au Sport | 1      |
| 4        | Conseiller LDM      | 1      |
| 5        | Secrétaire          | 1      |
| 6        | Gardien             | 1      |
| 7        | Planton             | 1      |
| 8        | Comptable           | 1      |
| 9        | Chauffeur           | 1      |
| 10       | Ronéotypâtes        | 1      |
| 11       | Manœuvres           | 2      |

### III. LES LOCAUX :

Depuis sa création par décret n°2011-322P-RM du 03 Juin 2011, le Cap n'a pas bénéficié de locaux propres.

### IV. LES ECOLES : Bâtiments scolaires et projet de construction et d'extension :

#### 1. Les Ecoles.

#### 2. REPARTITION DES ECOLES (écoles fermées) PAR CERCLE ET PAR COMMUNE

| Cercles           | Communes    | Ecoles Publiques classiques 1 <sup>er</sup> cycle | Ecoles Publiques classiques 2 <sup>eme</sup> cycle | Ecoles à curriculum | Ecoles à classe unique (ECU) | Ecoles Coraniques Rénovées | CDPE (Jardin d'enfants) |
|-------------------|-------------|---------------------------------------------------|----------------------------------------------------|---------------------|------------------------------|----------------------------|-------------------------|
| <b>Tin-Essako</b> | Tin-Essako  | Toua Ag Adass Abiyou                              | Néant                                              | Néant               | Néant                        | Néant                      | Néant                   |
|                   | Inagharouss | Inakarot, Inagharouss                             | Néant                                              | Néant               | Néant                        | Tekerzé                    | Néant                   |
|                   | Guiljiyad   | Ténékarté, Tinézé, Guiljiyad                      | Néant                                              | Néant               | Néant                        | Tabaloult Tanout           | Néant                   |
|                   | Tagorast    | Néant                                             | Néant                                              | Néant               | Néant                        | Kharab Tagorast            | Néant                   |
|                   | Inboulal    | Inboulal                                          | Néant                                              | Néant               | Néant                        | Néant                      | Néant                   |

#### 3. LES BATIMENTS SCOLAIRES :

Les bâtiments sont en durs, semi durs et en banco

|           |    |
|-----------|----|
| Durs      | 19 |
| Semi-durs | 0  |
| Banco     | 0  |
| Total     | 19 |

#### 4. LE PERSONNEL ENSEIGNANT DANS LES ECOLES

En 2023-2024, pour le Cap de Tin-Essako aucun enseignant volontaire ni de collectivités n'a fait le déplacement après la date du 14 Novembre 2023.

| Ordre d'enseignement  | Enseignants Volontaires |   |   | Fonctionnaires des Collectivités |   |   | Fonctionnaires d'Etat |   |   | Elèves Maitres |   |   | Total |   |
|-----------------------|-------------------------|---|---|----------------------------------|---|---|-----------------------|---|---|----------------|---|---|-------|---|
|                       | H                       | F | T | H                                | F | T | H                     | F | T | H              | F | T | H     | F |
| Préscolaire           | 0                       | 0 | 0 | 0                                | 0 | 0 | 0                     | 0 | 0 | 0              | 0 | 0 | 0     | 0 |
| 1 <sup>er</sup> Cycle |                         | 0 |   |                                  | 0 | 0 | 0                     | 0 | 0 | 0              | 0 | 0 |       | 0 |
| Second Cycle          | 0                       |   | 0 | 0                                | 0 | 0 | 0                     | 0 | 0 | 0              | 0 | 0 | 0     | 0 |
| Total                 |                         | 0 |   |                                  | 0 |   | 0                     | 0 | 0 | 0              | 0 | 0 |       | 0 |
| Total                 |                         |   |   |                                  |   |   |                       |   |   |                |   |   |       | 0 |

#### LISTE DES ENSEIGNANTS FONCTIONNAIRES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES ABSENTS DE LEUR POSTE POUR CAUSE D'INSECURITE :

Cercle Tin-Essako :

##### ○ Ecole fondamentale de Toua Ag Adass

| N° Ordre | Prénom et Nom     | N° Mle       | Grade | Spécialité  | Situation de famille | Fonction |
|----------|-------------------|--------------|-------|-------------|----------------------|----------|
| 1        | Zan TRAORE        | KD102-83V    | 5/4   | Généraliste | M/2                  | Adj.     |
| 2        | Souleymane TRAORE | 02-01602CT11 | 3/1   | MPC         | C/0                  | Adj.     |
| 3        | Amadou BARRE      | 02-00986CT11 | 3/1   | Arabe       | M/0                  | Adj.     |

##### ○ ECOLE FONDAMENTALE D'INAKAROT :

| N° Or dre | Prénom et Nom  | N°Mle    | Gr ade | Spécialité  | Situation de famille | Fonction |
|-----------|----------------|----------|--------|-------------|----------------------|----------|
| 1         | Amadou G. TOGO | K102-43Z | 3/1    | Généraliste | M/3                  | Adjoint  |
| 2         | Ali TOGO       | 02-      | 3/1    | LHG         | -                    | Adjoint  |

|   |                 |              |     |             |   |         |
|---|-----------------|--------------|-----|-------------|---|---------|
|   |                 | 01326CT11    |     |             |   |         |
| 3 | Abdoulaye TOURE | 02-00831CT11 | 3/1 | Généraliste | - | Adjoint |

○ **Ecole fondamentale d'Abiyou :**

| N°d'ordre | Prénom et Nom      | N°Mle       | Grade | Spécialité  | Situation de famille | Fonction |
|-----------|--------------------|-------------|-------|-------------|----------------------|----------|
| 1         | Mohamed Ag Ibatane | KD102-28G   | 3/5   | Généraliste | M/3                  | DE       |
| 2         | Oumar Dissa        | 02-00098CT7 | 3/1   | Généraliste | -                    | Adj.     |

**IX. RECRUTEMENT, DIFFICULTES, EXAMENS SCOLAIRES :**

**1. Fréquentation :**

En 2023-2024, dans la circonscription du Cap de Tin-Essako nous n'avons pas eu des effectifs ni pour les écoles publiques ni les écoles franco-arabes (Ecoles coraniques rénovées.)

**2. Résultats du DEF : NEANT**

**3. Situation sanitaire : RAS**

**4. Cantine scolaire :**

**XI) CREDIT DE FONCTIONNEMENT ET EQUIPEMENT DU CAP :**

Les chapitres du crédit de fonctionnement ouverts ont permis de faire face aux dépenses inhérentes au fonctionnement courant des services. Le CAP a été doté en matériels informatiques et en matériels de froid par la DFM-MEN.

**XII) SALAIRE DU PERSONNEL :**

Le paiement des salaires à terme échue des enseignants des collectivités et de l'Etat se passe bien.

**XIII) REALISATION DES APE/CGS :**

Les APE, les CGS et les communautés se sont investi activement pour la réouverture de toutes les écoles jusqu'au 14 Novembre 2023.

**XIV) RAPPORT AVEC LES AUTORITES ADMINISTRATIVES ET LES PARTENAIRES :**

Les rapports avec les autorités administratives et les différents partenaires sont bons. Des réunions sont organisées à différents niveaux pour créer une synergie d'action autour des problèmes de l'école jusqu'à la récupération de la ville de Kidal le 14 Novembre 2023.

**XV) L'EDUCATION NON FORMELLE**

Aucune activité n'a été menée dans le sous-secteur de l'éducation non formelle pendant l'année scolaire 2023-2024.

**XVI) CONTRAINTES ET PERSPECTIVES :**



## 1. Contraintes :

Le Centre d'Animation Pédagogique ne dispose ni de locaux (pour les services et le logement du DCAP), ni de moyens de déplacement adéquats (Véhicule tout-terrain 4X4).

En dehors des anciens sites, aucune école ne bénéficie de locaux adaptés.

L'insécurité demeure toujours une contrainte majeure pour la plupart des écoles du CAP de Tin-Essako.

Les enseignants présents avant le 14 Novembre 2023 sont tous des volontaires,

Le manque d'alimentation scolaire avant la prise de kidal (inexistence de cantines scolaires)

## 2. Perspectives :

Dans la perspective du retour de la sécurité et de l'administration, le Centre d'Animation Pédagogique de Tin-Essako prévoit :

L'augmentation des fréquences du suivi-appui et de la supervision dans tous les sites mêmes ceux éloignés des centres urbains.

L'évaluation des besoins de formation du personnel administratif et enseignant en vue d'élaborer des plans de formation.

La formation des conseillers pédagogiques, des directeurs d'école et des enseignants de la circonscription.

Des rencontres avec les CGS, les AME, les APE, les leaders communautaires et religieux, les organisations des jeunes et des femmes afin d'élaborer des stratégies pour une meilleure fréquentation scolaire.

La poursuite de la dotation des écoles en matériels didactiques et pédagogiques.

La création d'un second cycle à Tin-Essako ville.

### • PERSONNEL TRAVAILLANT AU CAP :

**Etat nominatif (voir tableau suivant).**

| N° | PRENOM        | NOM           | MATRICULE | STATUT | CL/ENCH | NAISS.      | RECUT. | FONCT.       |
|----|---------------|---------------|-----------|--------|---------|-------------|--------|--------------|
| 1  | Ousmane       | Karia HAÏDARA | BA 11154L | FCT    | A-2/4   | 10/01 /1965 | 2004   | DCAP         |
| 2  | Sayat ag      | EKAWEL        | KD101-70E | FCT    | B2-2/3  | 1963        | 2006   | CPG          |
| 3  | Memon         | COULIBALY     | KD101-68C | FCT    | 3C/6è E | 1978        | 2011   | CPG/Résident |
| 4  | Hamadoun Baba | TOURE         | KD101-72G | FCT    | 3/6     | 1980        | 2011   | CO           |
| 5  | Aïcha wt      | MOHAMED       | KD101-    | FCT    | 3/5     | 1979        | 2011   | CPG          |

|   |         |          |           |     |        |  |  |                      |
|---|---------|----------|-----------|-----|--------|--|--|----------------------|
|   |         |          | 22A       |     |        |  |  |                      |
| 6 | Ahmayad | AG AHMAD | KD102-20Y | FCT | B2 3-2 |  |  | CP Arabe et Médersas |

• **TAUX BRUT DE SCOLARISATION**

Il n'existe pas de données fiables pour calculer le taux brut de scolarisation.

**B. LE SERVICE LOCAL DE L'HYDRAULIQUE :**

Ce service était animé par Feu Adama DOUMBIA n'existe plus. Paix à son âme.

**C. LE SERVICE LOCAL DU DEVELOPPEMENT SOCIAL ET DE L'ECONOMIE SOLIDAIRE :**

Service animé par Monsieur Ghuissa Ag Idbalahi ; Chef de service du Développement Social et de l'Economie Solidaire de Tin-Essako.

ACTIVITES MENEES :

- 1-Participer à la formation sur l'approche Human Centre Design (HCD) à Kidal ;
- 2-Participer à l'atelier de partage du guide de mobilisation sociale, de l'engagement et du contrôle citoyen dans le cadre du PDREAS 0 Kidal ;
- 3- Participer à la formation en appui à la région pour la mise en place des organisations communautaires.
- 4- Participer à la session de plaidoyer sur l'introduction du vaccin contre la rougeole et la rubéole dans le PEV de routine à Kidal.
- 5- Participer à la session d'engagement communautaire sur l'introduction du vaccin contre le cancer du col de l'utérus dans le PEV
- 6- Participer à la session de plaidoyer à l'endroit des collectivités, des leaders communautaires, les leaders des femmes et jeunes sur l'introduction du vaccin contre le cancer du col de l'utérus dans le PEV de routine de Kidal ;
- E- Participer à la formation sur la mutualité à Gao.

**E/ LE SERVICE LOCAL DE LA PLANIFICATION, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INFORMATIQUE, DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA POPULATION (SLPSIAP)**

Ce service animé par monsieur Yaya SAMAKé

**3-2-1- LES ACTIVITÉS RÉALISÉES :**

Durant l'année 2023, les activités du Service Local de la Planification, de la Statistique et de l'Informatique, de l'Aménagement du territoire et de la Population du cercle de Tin-Essako se sont déroulées dans les domaines suivants :

**RENCONTRE :**

| Libelle | Objet | Lieu | Participant | Source de Financement | Commentaires |
|---------|-------|------|-------------|-----------------------|--------------|
|---------|-------|------|-------------|-----------------------|--------------|

|                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                         |                                                        |                                                     |                                       |                     |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|---------------------------------------|---------------------|
| Atelier de formation des contrôleurs et des Enquêteurs de l'EMOP des Régions de Gao, Ménaka et Kidal                  | Maîtriser les outils de l'opération avant le Passage des agents sur le terrain                                                                                                          | Dans la salle de Formation de la DRPSIAP-Gao           | Les contrôleurs et Les enquêteurs de l'EMOP         | INSTAT Avec la coopération Suédoise   | Du 06 au 10 Janvier |
| Atelier de Formation des équipes D'évaluation de la Performance des Communes retenues dans la mise en œuvre du PDREAS | Assurer une Compréhension Partagée du dispositif D'évaluation des Performances par les Équipes d'évaluations et l'appropriation des Principes qui régissent le mécanisme mise en place. | Au centre de Formation des Collectivités Territoriales | Les Préfets des Cercles, les DRPSIAP et les SLPSIAP | La DGCT en Partenariat avec le PDREAS | Du 09 au 11 Janvier |

### **3-2-2 Missions/appuis techniques**

| <b>LIBELLE</b> | <b>OBJET</b> | <b>PARTENAIRES</b> | <b>DUREE</b> | <b>COMMENTAIRES</b> |
|----------------|--------------|--------------------|--------------|---------------------|
| Néant          | Néant        | Néant              | Néant        | Néant               |

### **3-2-3 Les Contraintes :**

Elles sont les suivantes :

- L'insécurité dans certaine localité du cercle ;
- Le manque de moyen logistique (véhicule, moto) ;
- Le manque des matériels informatiques et bureautiques.

### **3-2-4 Conclusion :**

Le SLPSIAP a exécuté ses missions dans la mesure du possible malgré la situation sécuritaire non encore stable.

Malgré les contraintes et difficultés énumérées ci-dessus, le SLPSIAP a puis exécuté ses missions en hauteur de son souhait.

Pour plus de performance, le SLPSIAP a besoin de l'accompagnement en matériel et en formation.

#### IV. OPERATIONS REVISION ANNUELE LISTES ELECTORALES 2025

Les opérations menées dans le cercle de Tin-Essako par rapport à la situation de révision annuelle des listes électorales 2025 pour l'ensemble des communes est ainsi résumé dans le tableau qui suit :

##### SITUATION CUMULEE OPERATION REVISION ANNUELE LISTES ELECTORALES 2025.

| Cercle              | Validation |    |    | Radiation |    |    | Transfert |    |    | Recensement |    |    | Renouvellement |    |    |
|---------------------|------------|----|----|-----------|----|----|-----------|----|----|-------------|----|----|----------------|----|----|
|                     | T          | H  | F  | T         | H  | F  | T         | H  | F  | T           | H  | F  | T              | H  | F  |
| Tin-Essako          | 02         | 01 | 01 | 00        | 00 | 00 | 00        | 00 | 00 | 00          | 00 | 00 | 00             | 00 | 00 |
| Tin-Essako Centrale | 02         | 01 | 01 | 00        | 00 | 00 | 00        | 00 | 00 | 00          | 00 | 00 | 00             | 00 | 00 |
| Gueljiat            | 00         | 00 | 00 | 00        | 00 | 00 | 00        | 00 | 00 | 00          | 00 | 00 | 00             | 00 | 00 |
| Anagarouss          | 00         | 00 | 00 | 00        | 00 | 00 | 00        | 00 | 00 | 00          | 00 | 00 | 00             | 00 | 00 |
| TOTAL               | 02         | 01 | 01 | 00        | 00 | 00 | 00        | 00 | 00 | 00          | 00 | 00 | 00             | 00 | 00 |

#### V. SITUATION FRONTALIÈRE :

##### ❖ LES LOCALITES ADMINISTRATIVES FRONTALIERES :

|                                                                                          |                 |
|------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|
| MALI                                                                                     | ALGERIE         |
| Arrondissement centrale de Tin-Essako<br>Tidiar Assaloum (29 km au Sud Est de Talhandat) | In Guelzzam     |
| MALI                                                                                     | NIGER           |
| Arrondissement de Gueljiat                                                               | Arlit<br>Agadez |

##### ❖ RENCONTRES PERIODIQUES :

Aucune rencontre frontalière n'a été enregistrée au niveau du cercle de Tin-Essako, depuis les événements malheureux survenus en 2023.

##### ❖ VISITES :

Aucune visite n'a été enregistrée de part et d'autre des frontières au niveau du cercle de Tin-Essako.

##### ❖ LITIGES ET INCIDENTS :

Aucun incident n'est à signaler, sauf que les opérations de reconquêtes menées par les FAMAS, ont conduit à un départ massif des populations vers l'Algérie.

##### ❖ SITUATION SECURITAIRE :

La crise sociopolitique et sécuritaire de 2012 a enregistré une occupation de faits des différentes zones frontalières de l'E avec l'Algérie et le Niger par des groupes armées terroristes. Les forces armées poursuivant les opérations de sécurisation des personnes et leurs biens avec des actions civilo-militaire accrues sur l'ensemble du territoire de notre cercle. Des patouilles régulièrement menées dans le secteur contre les positions des groupes armées terroristes et à la satisfaction de la population meurtrie depuis plus d'une décennie.

##### ❖ SITUATION ALIMENTAIRE :

Sur le plan alimentaire, aucune difficulté majeure n'a été signalée mon niveau.

##### ❖ CIRCULATION DES PERSONNES ET DES BIENS :

La circulation des personnes et des biens est devenue difficile avec la République Algérienne à cause de l'insécurité depuis la reprise de la ville de Kidal par les

FAMAS. De gros efforts ont été déployés par les grandes autorités du pays pour diminuer les effets néfastes causées dernièrement sur les axes routiers de ravitaillement de la Région toute entière.

#### **VI. SITUATION POLITIQUE :**

La situation politique au cours de l'année a été d'abord marquée par la consultation des forces vives de la Nation courant le deuxième trimestre. Le niveau régional a eu lieu du 16 au 17 Avril 2025 à Kidal représenté par tous les cercles pour la relecture de la charte des parties politiques. Il s'en est ressorti :

- ✓ La suppression des parties politiques
- ✓ La suppression de du poste de chef de fil d'opposition des parties politiques.
- ✓ Accorder au président de la République, le Général d'Armées Assimi Goïta, un mandat de cinq (05) ans, renouvelables.

A l'instar de tous les cercles et régions du pays, le processus va aboutir à :

- ✓ La suppression des activités des parties politiques par le Décret N°2025-0318/PT-RM du 07 Mai 2025,
- ✓ L'abrogation des : loi N° 2025-005 du 13 mai 2025, Loi N°05-047 Du 18 Août 2005, Loi N°2015-007 du 04 Mars 2015 par Loi N° 2025-005 du 13 Mai 2025, ont été les plus fortes recommandations des forces vives de la Nation, dans la circonscription de Tin-Essako presque à 99% car jugés nécessaires pour la stabilité nationale en vue de parvenir à un modèle de vie sereine et paix durable.

#### **CONCLUSION :**

La reprise de Kidal en décembre 2023 aillant permis l'exécution de plusieurs tâches dans la région, le Cercle de Tin-Essako particulièrement, progressivement en 2024 et 2025 ont été marquée par l'exécution des missions de services publics, dans les conditions un peu dures de mieux en mieux que précédent. La pierre d'achoppement, l'insécurité dans la région le cercle de Tin-Essako l'un des derniers bastions.

Au sujet du fonctionnement des services techniques déconcentrés, il convient de faire observer l'insuffisance des ressources humaines et logistiques nécessaires à atteindre certains résultats. Les actes terroristes barbares le long des axes routiers normalement accessibles mené surtout courant le troisième trimestre, visaient à mettre en péril tout efforts consentis par l'ensemble des autorités à relever les défis majeurs, promouvoir la paix et la quiétude dans le cercle. Bien que meurtrie, la population est restée déterminée et résiliente faces aux multiples épreuves sans aucune mutinerie. Les efforts des plus hautes autorités dans le cercle ont eu l'impact d'un grand soulagement de la population tant en pénurie de denrées alimentaires de la période. Peine perdue, la population ayant compris reste debout derrière les

autorités et les forces de défense et de sécurité nationales du Mali. En plus la reconversion de certains acteurs politiques.

Dans la perspective, s'agissant des représentants de l'Etat, le renforcement de leurs capacités constitue une nécessité au regard de notre environnement juridique et institutionnel et les enjeux du monde. A cela, il conviendrait d'associer les maires et les conseillers communaux pour leur permettre de rendre le meilleur service au citoyen et surtout de mieux représenter l'Etat.

Tin-Essako, le 29 Décembre 2023

**LE PRÉFET**

**CAPITAINE MÉTAGA DEMBELE**